



Paris, le 13/11/2017

Communiqué de presse

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, réagit au rapport de l'OCDE sur la santé des Français

Prenant acte des résultats de la France dans le Panorama 2017 de la Santé portant sur les pays de l'OCDE, Agnès Buzyn souligne la correspondance de ses choix stratégiques avec les défis de santé publique que la France doit relever selon l'OCDE.

Selon le rapport de l'OCDE publié vendredi 10 novembre 2017, l'espérance de vie en France atteint 82,4%, ce qui la place nettement au-dessus de la moyenne de l'OCDE (80,6%). Par ailleurs, seuls 7% des dépenses en santé en France reviennent à la charge des patients, ce qui constitue un des taux les plus faibles de l'OCDE.

La haute qualité des soins dans notre pays est démontrée notamment par le taux de survie au cancer du côlon (63,7%, contre 62,8% en moyenne dans l'OCDE) et le faible taux de mortalité par crise cardiaque (39 pour 100.000 habitants contre 112 pour l'OCDE).

La démographie médicale est quant à elle dans la moyenne de l'OCDE, et le nombre de lits d'hôpital y est nettement supérieur (6,1 lits pour 1000 habitants en France contre 4,7 lits en moyenne).

La ministre se réjouit de ces indicateurs, qui attestent de la qualité de notre système de soins et de l'excellence des professionnels de santé.

Le rapport met cependant en lumière un certain nombre de progrès à accomplir :

- 9% des enfants d'un an ne sont pas vaccinés contre la rougeole, contre une moyenne 5% dans les pays de l'OCDE. La France est également en avant-dernière position au sein de l'OCDE pour la vaccination infantile contre l'hépatite B. **Ces chiffres confortent la décision d'Agnès Buzyn de rendre obligatoire au premier janvier 2018 les 8 vaccins de la petite enfance aujourd'hui recommandés, parmi lesquels les vaccins contre la rougeole contre l'hépatite B.**

- La prévalence du tabagisme en France est particulièrement préoccupante avec 19% des jeunes de 15 ans qui déclarent fumer au moins une fois par semaine (contre 12% en moyenne dans l'OCDE) et 22,4% de la population qui déclare fumer quotidiennement (18,4 % pour l'OCDE). **Pour lutter contre le tabagisme, la ministre a annoncé la hausse progressive du prix du tabac visant à atteindre le paquet de cigarettes à 10 euros en 2020.** Cette décision s'accompagne notamment de mesures renforcées de prévention et de lutte contre les trafics de contrebande qui trouveront leur place dans le cadre du renouvellement du Programme National de Réduction du Tabagisme (2014-2019).
- La France se classe parmi les pays de l'OCDE consommant le plus d'alcool avec 11,9 litres d'alcool pur par an et par habitant, contre 9 litres en moyenne dans l'OCDE. **Agnès Buzyn rappelle que 15 000 décès chaque année sont liés à l'alcool en France, et réaffirme que la prévention des maladies et des décès évitables est la priorité de sa Stratégie Nationale de Santé 2017-2022.** Elle a notamment lancé, en septembre dernier, la campagne « Zéro alcool pendant la grossesse » et travaille actuellement améliorer le pictogramme d'avertissement aux femmes enceintes sur les bouteilles d'alcool.
- La durée de séjour moyenne à l'hôpital en France est la troisième plus élevée des pays de l'OCDE. La volonté affichée de la ministre d'encourager la médecine et la chirurgie ambulatoire, également inscrite dans le PLFSS 2018, correspond à la recommandation du rapport de diminuer le coût unitaire des interventions en raccourcissant la durée de séjour à l'hôpital. **Agnès Buzyn réitère son objectif de porter d'ici 2022 la proportion des actes de médecine ambulatoire à 55 % et de chirurgie ambulatoire à 70 % contre respectivement 43 % et 54 % aujourd'hui.**
- Avec une utilisation de 45% supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE (20 doses par jour pour 1000 habitants), la France est le deuxième pays à prescrire le plus d'antibiotiques dans l'OCDE (avec 30 doses par jour pour 1000 habitants). **Ces chiffres confirment la nécessité de diminuer la consommation de médicaments en France, comme le prévoit le PLFSS 2018, et de lutter contre l'antibiorésistance qui est un sujet majeur de coopération entre la France et l'OMS.**

Contact presse :

Cabinet d'Agnès Buzyn : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr – 01 40 56 60 60